COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 3 Janvier 1951



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

1951

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 3 Janvier 1951



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR
—
1951

LISTE DES MEMBRES

de l'Académie de Pharmacie

au 1er janvier 1951 (1).

MEMBRES RÉSIDANTS — 60.

DATES de la nomination		Noms et adresses.
		MM.
Janvier	1926	AUBRY (A.), Dr Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	MASCRÉ (M.), PFP, PH, Hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg Saint-Antoine, (XIIe).
Juin	1926	ROTHÉA (F.), PM, 6, rue Le-Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	LECOQ (R.), Dr Sc., Dr Ph., 33, rue du Maréchal-Joffre, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1926	COUTIÈRE (H.), PFP, 248, boulevard Raspail, (XIVe).
Mai	1927	LAUNOY (L.), PFP, 17, rue de Lorraine, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1927	MARTIN (F.), Dr Ph., 6, place Denfert-Rochereau, (XIVe).
Avril	1929	LIOT (A.), Dr Ph., 13, rue des Gallerands, Montmorency (Seine-et-Oise).
Avril	1930	HAZARD (R.), PFM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame, (IVe).
Octobre	1930	LORMAND (C.), 67, boulevard des Invalides, (VIIe).
Avril	1931	BOINOT (G.), Dr Ph., 52, rue La-Bruyère, (IXe).
Mai	1931	BEDEL (C.), PFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Novembre	1931	DELABY (R.), PFP, 22, boulevard Saint-Michel, (VIe).
Mai	1932	RÉAUBOURG (G.), Dr Ph., 29, rue Jouvenet, (XVIe).
Octobre	1932	LEPRINCE (M.), Dr Ph., 62, rue de la Tour, (XVIe).
Mai	1933	VELLUZ (L.), Dr Sc., PM, PHV, 17, rue Pierre-Nicole, (Ve).
Juillet	1933	TABART (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	CHARONNAT (R.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, (Ve).
Juillet	1934	CUNY (L.), Dr Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, (VIIIe).

---

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes Coloniales ; Dr Sc., Docteur ès Sciences ; Dr Ph., Docteur en Pharmacie ; Dr M., Docteur en Médecine ; D.E.H.E., Directeur à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

DATES de la nomination		*Noms et adresses.* MM.
Mai	1935	CATTELAIN (E.), D^r Sc., 43, rue Gauthey, (XVIIe).
Octobre	1935	CHOAY (A.), Dr M., 11, rue du Bois-de-Boulogne, (XVIe).
Juillet	1936	LENOIR (H.), D^r Ph., 2, rue Emile-Zola, Saint-Ouen (Seine).
Avril	1937	SOUÈGES (R.), D^r Sc., PA, 29 *ter*, rue de Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril	1938	DEBUCQUET (L.), PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1938	PREVET (F.), D^r Sc., D^r Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (X^e).
Avril	1939	LUTZ (L.), PFP, 24, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1940	CHEYMOL (J.), PFM, PH, Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, (XXe).
Octobre	1940	NEPVEUX (F.), D^r Ph., 14, place Denfert-Rochereau, (XIVe).
Avril	1941	JANOT (M.-M.), PFP, 5, rue Michelet, (VIe).
Juin	1941	JULIEN (L.), D^r Ph., 105, rue de Rennes, (VIe).
Mai	1942	GUILLOT (M.), PFP, PH, Hôpital Broussais, 96, rue Didot, (XIVe).
Juillet	1942	GUERBET (A.), 99, boulevard Péreire, (XVIIe).
Juin	1943	SCHUSTER (G.), D^r Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	VALETTE (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Mai	1944	GÉRARD (A.), D^r Ph., 77, boulevard de Grenelle, (XVe).
Juillet	1944	GAUTIER (J.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Novembre	1944	AUROUSSEAU (L.), 2, avenue Trudaine, (IXe).
Janvier	1945	GESTEAU (P.), D^r Sc., 1, rue Bosio, (XVIe).
Avril	1945	LAURENT-GÉRARD (P.), Dr M., D^r Sc., 2, rue Las-Cases, (VIIe).
Juin	1945	GRIFFON (H.), PHV, Directeur Lab. Méd. Lég., 2, place Mazas, (XIIe).
Juillet	1945	VAILLE (Ch.), D^r Ph., Chef du Service Central de la Pharmacie, 45, rue Cardinet, (XVIIe).
Novembre	1945	COURTOIS (J.), PFP, PH, Hôpital Ambroise-Paré, 12, rue Boileau, (XVIe).
Janvier	1946	JARROUSSE (J.), D^r Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juin	1946	PARIS (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, (XIVe).
Novembre	1946	JOFFARD (R.), D^r Ph., 18, place d'Italie, (XIIIe).
Juin	1947	POULENC (P.), D^r Sc., 28, avenue d'Eylau, (XVIe).
Octobre	1947	RAOUL (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1947	FINELLE (E.), PTC, 7, rue Léon-Vaudoyer, (VIIe).
Avril	1948	HARLAY (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XVe).
Juin	1948	ARNAL (F.), Président CNOP, 1, square de Luynes, (VIIe).
Juillet	1948	DOMANGE (L.), PFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).
Septembre	1948	DESCHIENS (E.), D^r Ph., 2, avenue Hoche, VIIIe.
Mai	1949	TRUHAUT (R.), MFP, PA, Hôpital de Ville-Evrard, Neuilly-sur-Marne (Seine).
Juillet	1949	LACHAUX (M.), D^r Ph, 5, avenue de la Belle Gabrielle, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Mars	1950	QUEVAUVILLER (A.), D^r Sc., 2, rue du Lt C^l Deport, (XVIe).
Mai	1950	VIGNERON (M.), 34, quai de Béthune, (IVe).
Juillet	1950	DELAVILLE (M.), D.E.H.E., 9, boulevard Malesherbes, (VIIIe).
Décembre	1950	ROLLAND (P.), Dr M., 68, rue du Lycée, Sceaux (Seine).
		N...
		N...

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1903	1928	BOUGAULT (J.), PFP, PH, 4, avenue Daniel-Lesueur, (VIIe).
1904	1931	GAILLARD (L.), PM, PHV, 27, rue Delambre, (XIVe).

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	
1904	1931	Hérissey (H.), PFP, PH, 41, boulevard Raspail, (VIIe).
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, (IVe).
1908	1934	Sommelet (M.), PFP, PH, 84, boulevard Garibaldi, (XVe).
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VIe).
1911	1937	Delépine (M.), PCF, PH, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, (Ve).
1913	1938	André (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	Javillier (M.), PFS, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, (XVe).
1914	1939	Bernier (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, (IXe).
1914	1939	Lebeau (P.), PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine-et-Oise).
1919	1944	Perrot (E.), PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, (Ve).
1919	1944	Lesure (A.), Dr Ph., 70, rue du Bac, (VIIe).
1919	1944	Huerre (R.), Dr Sc., 12, boulevard Bonne-Nouvelle, (Xe).
1920	1945	Lantenois (M.), Dr Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-sur-Seine (Seine).
1920	1945	Fabre (R.), PFP, PH, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XVe).
1920	1945	Radais (M.), PFP, 12, avenue de l'Observatoire, (VIe).
1921	1946	Buisson (A.), Dr Ph., 105, avenue Henri-Martin, (XVIe).
1921	1946	Pénau (H.), Dr Sc., 116, boulevard Raspail, (VIe).
1921	1946	Fleury (P.), PFP, PA, Hôpital Sainte-Anne, 1, rue Cabanis (XIVe).
1922	1947	Laudat (M.), Dr Ph., 20, rue Daru, (VIIIe).
1923	1948	Bouvet (M.), Dr Ph., 4, rue Thénard, (Ve).
1923	1948	Picon (M.), PFP, PH, Hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres (VIIe).
1923	1948	Bailly (O.), Dr Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VIe).
1925	1950	Weitz (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1925	1950	Grigaut (A.), Dr M., 43, rue du Colisée, (VIIIe).

MEMBRES ASSOCIÉS — 10.

DATES de la nomination	MM.
1935	Bertrand (G.), Membre de l'Institut, 61, boulevard des Invalides, (VIIe).
1937	Dufraisse (C.), Membre de l'Institut, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIIIe).
1947	Binet (L.), Membre de l'Institut, 83, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1947	Bruneau (P.), 17, rue de Berri, (VIIIe).
1947	Tréfouel (J.), Membre de l'Institut, 28, rue du Docteur-Roux, (XVe).
1947	Urbain (A.), Membre de l'Académie de Médecine, 57, rue Cuvier, (Ve).
1948	Baudouin (A.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 44, boulevard Raspail (VIIe).
1948	Donzelot, Directeur de l'Enseignement Supérieur, 110, rue de Grenelle, (VIIe).
1948	Roche (J.), Prof. au Collège de France, place Marcellin-Berthelot (Ve).
1950	Courrier (R.), Prof. au Collège de France, place Marcellin-Berthelot (Ve).

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

MM.

Angibeau (M.), Dr M, 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.

Astruc (A.), PFP, Montpellier (Hérault), 1903.

Balâtre (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.

Beauvisage (L.), Dr Ph., 27, boul. de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.

MM.

Benoit (H.), Dr Ph., Poligny (Jura), 1950.

Blanc (P.), AFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

Blanquet (Mme L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). 1947.

Bonvalet (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.

MM.

Boob (E.), Dr Ph., 109, rue Thiers, Le Havre (Seine-Inférieure), 1945.

Bouillot (J.), PEMP, Reims (Marne), 1939.

Bourgeois (L.), Dr Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.

Brachin (A.), Dr Ph., 11, rue Place-du-Marché, Joinville (Haute-Marne), 1906.

Bridon (E.), Dr Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.

Brustier (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

Camboulives (P.), Dr Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1920.

Canals (E.), MCAM, PFP, Montpellier Hérault), 1928.

Caujolle (F.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.

Chambon (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.

Chapheau, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VIIe), 1937.

Charnot (A.), Ph., 4, rue Président-Berge, Rabat (Maroc), 1950.

Chatron (M.), Dr Ph., 50, avenue de la République, Montluçon (Allier), 1946.

Chavaillon (M.), PEMP, Tours (Indre-et-Loire), 1947.

Chelle (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.

Corbin (J.), PCM, 124, avenue Victor-Hugo, Paris (XVIe), 1946.

Cordier (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.

Cormier (M.), PEMP, PH, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.

Costy (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.

Couillaud (J.), PM, Dr Ph., Pharmacie Centrale de l'Armée, Fort de Vanves, Malakoff (Seine), 1935.

Cribier (J.), Dr Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.

Crouy (L.), Dr Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.

Danjou (Em.), PEMP, Dr Ph., 15, rue Grusse, Caen (Calvados), 1908.

Danzel (L.), Dr Ph., 9, allée Marie-Laurent, Paris (XXe), 1945.

Dastugue (G.), PEMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

Denigès (G.), MAAM, PFMP, 53, rue d'Alzon, Bordeaux (Gironde), 1895.

Desmoulière, Dr Ph., rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.

Diacono (H.), MCAM, Dr Ph., 6, rue d'Angleterre, Tunis (Tunisie), 1935.

MM.

Dolique (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

Douris (R.), MCAM, PFP, 11, rue de la Glacière, Paris (XIIIe), 1947.

Duffau (R.), Dr Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.

Dupille (J.), Dr Ph., 18, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise), 1946.

Duquénois (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.

Fandre (A.), Dr Ph., Villa « La Ramure », avenue du Bois, Nice-Carabacel (Alpes-Maritimes), 1950.

Fleury (G.), Dr Sc., Dr Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1925.

Fouchet (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.

François (Mlle M.-Th.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.

Galimard (J.), Dr Ph., Dr M., 145, rue Yves-le-Coz, Versailles (Seine-et-Oise), 1909.

Gérald (P.), PEMP, 8, rue Pierre-Curie, Limoges (Haute-Vienne), 1950.

Gérard (G.), Dr Ph., 2, place du Change, Compiègne (Oise), 1945.

Girard (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.

Giroux (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

Godfrin (P.), Dr Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.

Golse (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.

Granger (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1950.

Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.

Gros (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.

Guerbet (M.), PEMP, 46, rue Bouvreuil, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.

Guérithault (B.), PEMP, Nantes (Loire-Inférieure), 1929.

Guichard (F.), PFMP, Saïgon (Indochine), 1950.

Guillaume (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.

Guillou (J.), Dr Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.

Guimond (G.), Dr Ph., Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.

Guyot (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.

Husson (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.

MM.

Irissou (L.), Dr Ph., 150, rue de Belleville, Paris (XXe), 1950.

Jacquemain (R.), MFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.

Jarmon (P.), Dr Ph., 10, rue Amilcar, Tunis (Tunisie), 1950.

Jaulmes (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

Juillet (A.), MCAM, PFP, 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.

Kayser (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.

Labat (J.-A.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.

Lapp (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.

Lasausse (E.), PEMP, Nantes (Loire-Inférieure), 1924.

Laurian (P.), Dr Ph., Compiègne (Oise), 1946.

Leclère (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.

Lespagnol (A.), MCAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.

Lestra (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.

Leulier (A.), PFMP, Lyon (Rhône), 1928.

Lory (R.), Dr Sc., 22, avenue du Général-Leclerc, Dammarie-les-Lys, (Seine-et-Marne), 1950.

Luciani (J.), Dr Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.

Malméjac (F.), PM, Dr Ph., 17, boul. Charlemagne, Oran (Algérie), 1901.

Manceau (P.), PFMP, Lyon (Rhône), 1931.

Martin (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.

Massy (R.), PM., Dr Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VIe), 1923.

Mengus (Ch.), 45, faubourg de Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.

Meunier (A.), PFP, PH, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.

Monnet (R.), PFMP, Alger (Algérie), 1947.

Montignie (E.), Dr Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.

Morel (A.), MCAM, PFMP, 13, quai Cl. Bernard, Lyon (Rhône), 1927.

Mousseron (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.

Paget (M.), PFMP, Dr Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.

Pauchard (Em.), Dr Ph., Bernay (Eure), 1939.

Pecker (H.), PM., Dr Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.

MM.

Perdrigeat (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.

Périer (C.), PTC, 4, allée Léon-Gambetta, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1925.

Pinard (P.), 90, boulevard St-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.

Quéré (H.), PCM, Hôpital Sainte-Anne, Toulon (Var), 1946.

Quériault (H.), Dr Ph., place du 18-Octobre, Châteaudun (E.-et-L.), 1908.

Quirin (G.), PEMP, Dr Ph., 56, rue Cérès, Reims (Marne), 1924.

Raquet (D.), MCAM, PFMP, 114, rue de Solférino, Lille (Nord), 1919.

Revol (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.

Rimattei (F.), PFMP, 92, rue Reinard, Marseille (B.-du-R.), 1947.

Richard (F.), Courberie (Mayenne), 1922.

Richard (G.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.

Robin (P.), Dr Sc., Tournus (S.-et-L.), 1921.

Rodillon (G.), Dr Ph., Brinon-sur-Beuvron (Nièvre), 1921.

Rolland (F.), PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine), 1923

Ronchèse (A.), MCAM, Dr Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.

Roy (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.

Saint-Sernin, PCM, Dr Ph., 32, avenue Charles-Floquet, Paris (VIIe), 1913.

De Saint-Stéban (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.

Sartory (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.

Servantie (L.), Dr M., Dr Ph., 28, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1950.

Simon (L.), Dr Ph., 5, rue du Docteur-Rochefort, Chatou (S.-et-O.), 1945.

Suard (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.

Telle (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.

Tiollais (R.), PEMP, Rennes (I.-et-V.), 1945.

Vincent (D.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1950.

Volmar (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.

Voynnet (R.), Dr Ph., Lure (Haute-Saône), 1946.

Ydrac (F.), Dr Ph., Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS -- 70

MM.

Baggesgaard-Rasmussen (H.), professeur de Chimie à l'Ecole de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.

Béguin (Ch.), Dr Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.

Berry (H.), Doyen du College of the Pharmaceutical Society of University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.

Capra (J. A.), Doyen de la Faculté de Pharmacie, Pereira 2979, Montevideo (Uruguay), 1950.

Casarès Gil (José), doyen de la Faculté de Pharmacie, Diego de Léon, 22, Madrid (Espagne), 1945.

Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Berne (Suisse), 1931.

Castille (A.), professeur à l'Institut de Pharmacie, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.

Chalmeta (Alberto), Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.

Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientès 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.

Deleanu (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.

Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.

Esteve (A.), Dr, Avenida Virgen de Montserrat 209, Barcelone (Espagne), 1950.

Da Faria (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.

Faurholt (C.), Recteur de l'Ecole de Pharmacie, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.

Fernandez (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.

Fontoura (C.), Laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.

Forrester (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.

Garnier (M.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.

Herlant (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.

Höst-Madsen (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.

Houssay (B.), professeur Institut de Biologia e Medicina experimentale, Prix Nobel, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (Argentine), 1948.

Jermstad (Axel), Dr Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, Blindern, Oslo (Norvège), 1935.

Jonesco-Matiu (A.), professeur de Chimie pharmaceutique, Str. Deparateanu 22, Bucarest (Roumanie), 1925.

Khouri (J.), MCAM, Dr Ph., 1, rue Fouad-1er, Alexandrie (Egypte), 1900.

Kuhn (C.), 153, avenue de Chapultapec, Mexico (Mexique), 1939.

Lapointe (G. A.), Président du Collège des Pharmaciens, 354, rue Ste-Catherine Est, Room 57, Montréal (Canada), 1950.

Larose (Alf. A.), Doyen de la Faculté de Pharmacie, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal (Canada), 1950.

Linnell (W. H.), professeur au Collège de la Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.

Linneu Prestès, recteur de l'Université de Sao-Paulo (Brésil), 1947.

Linstead (H. N.), MCAM, Dr Ph., Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.

Lys (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.

Magnin (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.

MM.

Maldonado (A.), Dr Ph., professeur à l'Ecole de Pharmacie, Apartado 850, Lima (Pérou), 1935.

Malhado Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua São Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.

Maricq (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.

Mingoya (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue São Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.

De Myttenaere (F.), 23, rue de l'Industrie, Hal (Belgique), 1923.

Neto (José Barreto Tobias), Professeur à la Faculté de Médecine, Garcia 102, Salvador, Bahia (Brésil), 1927.

Noble (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedado Habana, La Havane (Cuba), 1948.

Ohlsson (E.), professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.

Potjewijd (Dr T.), Boschplein 9c, Winschoten (Pays-Bas), 1937.

Powers (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.

Putzeys (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.

Reimers (M. N.), Dr Ph., Löve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.

Ruyssen (R.), doyen de la Faculté de Médecine, 12, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.

Sanchez (J. A.), professeur à la Faculté des Sciences médicales, Cabrera 3156, Buenos Aires (République Argentine), 1935.

Schoofs (F.), professeur à l'Université, 5, rue Fusch, Liége (Belgique), 1931.

Seabra (P.), Laboratoire produits pharmaceutiques, 148, rua Ferreira Pontes, Tijuca, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.

Stainier (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liége (Belgique), 1947.

Tomicek (O.), professeur à l'Université Charles, 1, Chem. Ustov, Prague (Tchécoslovaquie), 1947.

Van Arkel (Mlle), professeur, Verspronckweg 123, Haarlem (Pays-Bas), 1947.

Van Itallie (L.), MCAM, PU, Docteur honoris causa de l'Université de Paris, Huize Bergzicht, Heelsum (Pays-Bas), 1901.

Van Os (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.

Vintilesco (J.), professeur à l'Université de Bucarest (Roumanie), 1913.

Vivario (R.), professeur à l'Université, 5, rue Fusch, Liége (Belgique), 1931.

Wallis (T.), docteur ès sciences, 78, Essex Road, Islington, Londres N. (Grande-Bretagne), 1947.

Wallner (R.), prof. honoraire, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Estonie), 1929.

Wasicky (R.), professeur à l'Université, Docteur Honoris causa de l'Université de Paris, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.

Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.

Weitzel (R.), membre de la Commission de la Pharmacie Suisse, Lausanne (Suisse).

Wuyts (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.

Zuniga Sanchez Cerrudo (T.), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

Composition du Bureau

DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1803.

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2
—	—	—	—	—
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT.	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUIBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANC, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.......	RÉVEIL.
De 1866 à 1875...	BAUDRIMONT.
De 1876 à 1890...	F. WÜRTZ.
De 1891 à 1899...	SCHMIDT.
De 1899 à 1900...	SONNIÉ-MORET.
De 1901 à 1919...	GUINOCHET.
De 1920 à 1945...	BOURDIER.
Depuis 1945......	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années	Présidents	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers
1833	Bajet.	Chevalier.	Robiquet.	Martin.
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1842	Pelouze.	Desmaret.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat, père.	»	»
1845	Frémy, père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet, fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet, père.	»	»
1853	Bouchardat, père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot, fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle, père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet, fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet, père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet Planchon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
—	—	—	—	—
1887	Desnoix.	Paul-E. Thibault.	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpech.	Schmidt.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Grimbert.	»	»
1890	F. Vigier.	Bourquelot.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	»
1895	Julliard.	Patein.	»	Leroy.
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinois.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Paul-E. Thibault.	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefebvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey. -	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	R. Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Pénau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	C. Lefevre.	Bouvet.	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault.	»
1932	Cordier.	O. Bailly.	»	»
1933	Sommelet.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. Martin.	Weitz.	»	»
1935	Tiffeneau.	Bagros.	»	»
1936	Radais.	Mascré.	»	»
1937	Bourdier.	Aubry.	»	»
1938	Leroux.	Rothéa.	»	»
1939	Bernier.	F. Martin.	»	»
1940	E. André.	R. Lecoq.	»	F. Martin.
1941	Lesure.	Bruère.	»	»

Années	Présidents	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers
1942	Javillier.	A. Choay.	Bougault.	Lesure.
1943	Lantenois.	Lormand.	»	»
1944	Lebeau.	Cuny.	»	»
1945	Buisson.	Bedel.	»	»
1946	Damiens.	Lenoir.	»	»
1947	Pénau.	Courtois.	R. Fabre.	»
1948	Fleury.	Jarrousse.	»	Bouvet.
1949	Laudat.	Gautier.	»	»
1950	Souèges.	Gesteau.	»	Guerbet.

DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946
PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal officiel*, 7 septembre 1946, p. 7753).

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1951.

Président	MM.	M. Bouvet.
Vice-Président		M. Picon.
Secrétaire général		R. Fabre.
Secrétaire annuel		H. Griffon.
Trésorier		A. Guerbet.
Archiviste		M.-M. Janot.

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

tenue le 3 Janvier 1951.

Compte rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1950.

par M. P. GESTEAU, *Secrétaire annuel.*

Messieurs,

Au moment de quitter les fonctions que vous m'avez fait l'honneur de me confier, j'ai l'agréable devoir de vous exposer ce que fut la vie de notre Compagnie pendant l'année 1950.

En dehors de son activité scientifique, l'Académie de Pharmacie a eu ses joies et ses peines.

Elle a eu la douleur de perdre trois de ses membres résidants :

M. le Professeur GORIS, qui fut son Président en 1929.

M. le Doyen A. SARTORY.

M. le Pharmacien-Colonel BRUÈRE.

Tous les trois, à des titres divers, ont occupé une place importante dans notre profession. Nous leur adressons une pensée émue.

Nous saluerons également la mémoire de MM. BIAIS, VERDON, GIRARDET, GASTARD, MORE, membres correspondants nationaux et MM. MEOLI, PALGEN, membres correspondants étrangers, décédés au cours de cette année.

L'Académie a, d'autre part, élargi le cercle de famille en élisant :

4 Membres résidants : MM. QUEVAUVILLER, VIGNERON, DELAVILLE et ROLLAND.

1 Membre associé : M. Courrier.

11 Membres correspondants nationaux : MM. Benoit, Charnot, Guichard, Lory, Servantie, D. Vincent, Fandre, Gérald, Granger, Irissou et Jarmon.

4 Membres correspondants étrangers : MM. Esteve, Capra, Larose et Lapointe.

Enfin, MM. Weitz et Grigaut sont passés à l'honorariat 25 ans après leur élection à titre de membres résidants.

Plusieurs membres de notre Compagnie ont fait l'objet de distinctions bien méritées.

Notre Secrétaire Général, le Doyen Fabre, a été nommé Docteur honoris causa de l'Université de Montréal, Professeur honoris causa des Facultés de Santiago de Chili, Lima et Montevideo et membre d'honneur de la Pharmaceutical Society of Great Britain

M. le Professeur Delaby a été élu Membre de l'Académie Nationale de Médecine et nommé Membre d'Honneur de la Société Suisse de Chimie. M. Launoy a été élu Président de la Société de Pathologie exotique, M. le Professeur Janot, membre du Comité d'experts des Antibiotiques à l'Organisation Mondiale de la Santé. M. le Professeur G. Richard a été élu Doyen de la Faculté de Pharmacie de Nancy, M. Beguin, Président de la Société de Pharmacie de Neuchâtel (Suisse).

MM. Ch.-O. Guillaumin, Balâtre, Delaby et Truhaut ont été lauréats de différents prix décernés par l'Académie de Médecine pour l'année 1949.

De nombreuses décorations sont venues récompenser les activités de nos collègues.

Dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

MM. Delépine et Massy ont été nommés Commandeurs.

MM. Janot, P. Poulenc, Julien, Caujolle, Couillaud, Fouchet, Jacquemain, Lestra nommés Chevaliers.

Dans l'Ordre de la Santé Publique :

M. Lesure a été promu Commandeur,

MM. G. Fleury et A. Morel, Officiers,

MM. Bruneau, Julien et Bridon, ont été nommés Chevaliers.

M. Diacono a été nommé Officier de l'Instruction Publique et MM. Courtois, Raoul, Dastugue, Giroux et Guichard, Officiers d'Académie.

M. Weitz a été promu Officier du Mérite Agricole.

M. Fabre a été promu Commandeur du Mérite Social et MM. Valette et Julien, Chevaliers du même ordre.

M. De St-Sernin a reçu la Médaille d'Or et M. Chelle la Médaille d'Argent du Service de Santé de la Marine.

MM. Valette et Gesteau ont reçu la Croix des Services Militaires Volontaires.

Enfin, M. HÉRISSEY a été promu Officier de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Au cours de l'année 1950, l'Académie a entendu près de 50 communications sur des sujets les plus divers. Dans le domaine de la *Pharmacie Galénique*, MM. CHARONNAT et LECHAT, continuant leurs recherches sur les solutés injectables pyrogènes, ont montré l'effet pyrogène, même à doses faibles, de l'acide nucléique et de ses dérivés. Ils ont défini la notion d' « indice pyrogénique ».

Sur ce même sujet des pyrogènes, M. DORCHE, M[lle] CASTAING et leurs collaborateurs ont indiqué la polynucléose comme test d'hyperthermie. Ils ont signalé la nécessité d'utiliser une solution isotonique lors de l'essai des lapins ainsi que l'atténuation des propriétés pyrogènes des solutés stériles.

MM. CHARONNAT et LECHAT ont, d'autre part, étudié les conditions de production de choc par injection intraveineuse. Ils ont observé que la toxicité du citrate trisodique dépend beaucoup de la vitesse d'injection et que les incidents sont évités en présence de chlorure de calcium. A ce sujet, M. GUILLOT exposa les théories récentes du rôle du calcium dans la coagulation sanguine.

M. MASCRÉ a présenté un travail de M. GÉNOT-BOULANGER sur la teneur en cendres solubles et insolubles des extraits aqueux et alcooliques permettant de différencier ces deux types d'extraits.

MM. GÉLÉBART et P. GIRARD ont montré que la conservation de la teinture d'iode n'est assurée que lorsque le rapport Iode/Iodure de potassium est égal ou inférieur à 1,8. L'Académie a approuvé la modification proposée dans ce sens par la Commission du Codex de la formule de la teinture d'iode.

M. CHARONNAT a présenté une note de MM. ZIZINE et ROSA montrant la richesse en chlorures des extraits d'artichaut, richesse variable suivant les terrains de culture.

MM. GRIFFON, PÉRONNET et BARBAUD ont étudié le dosage de la caféine libre et combinée dans les extraits de kola obtenus par la méthode usuelle et par nébulisation.

Enfin, MM. DUQUÉNOIS et TREASE ont proposé de modifier la nomenclature actuelle des résines de Jalap.

En *Matière Médicale*, MM. PARIS et RABENORO ont étudié deux Myrsinacées de Madagascar, *Maesa emirnensis* et *Embelia Barbeyana*, plantes vermifuges dont les principes actifs sont des quinones.

En *Physiologie Végétale*, M. MASCRÉ a montré l'effet retard de la polyvinylpyrrolidone sur les organismes végétaux et, avec M. DEYSSON, a mis en évidence l'action du para-aminosalicylate de sodium sur la division des cellules végétales.

M. DUQUÉNOIS et M[lle] SCHAERER ont recherché l'influence de la

teneur en manganèse du sol sur la présence de ce métal dans les feuilles de digitale pourprée.

M. DILLEMANN a fait quelques remarques sur la cyanogenèse chez les Amandiers.

En *Pharmacodynamie*, MM. VALETTE et CAVIER ont mis au point une technique basée sur l'action de l'ésérine comme test utilisable pour l'étude de la vitesse d'absorption d'un médicament et l'ont appliquée à l'étude de l'hyaluronidase sur l'absorption de l'ésérine.

MM. QUEVAUVILLER, CHABRIER et Mlle MORIN ont étudié la pharmacodynamie de l'iodo-méthylate de diéthylamino-éthylthéobromine.

Avec Mme PANOUSE-PERRIN, M. QUEVAUVILLER a montré, dans un pli cacheté déposé le 7 décembre 1949 et ouvert sur leur demande, que la vitamine B_1 exalte l'activité pharmacodynamique de la procaïne.

Par chronaximétrie, MM. LECOQ, CHAUCHARD et Mme MAZOUÉ ont mis en évidence les interrelations des vitamines du complexe B.

M. P. LAURENT-GÉRARD a fait l'étude chimique et physiologique d'un nouveau produit actif contre la dysenterie amibienne, le sel disodique de l'acide tétraiododioxytriphényl méthylcarboxylique.

MM. CHABRIER, GIUDICELLI et THUILLIER ont donné les résultats de leur étude chimique, pharmacologique et clinique d'un nouveau sédatif de la toux, la tétrahydrooxazinylméthylcodéine.

M. LECOQ a passé en revue les divers modes de traitement de l'alcoolisme chronique.

M. PARIS, avec M. VAIREL et Mlle VAVASSEUR, a montré l'effet protecteur des dérivés flavoniques sur la mortalité par irradiation chez le Lapin et la Souris et souligné l'influence du régime alimentaire dans ce genre de recherches.

Dans le domaine de l'*Essai des Médicaments*, MM. DELABY et STEPHAN ont mis au point des méthodes de dosages volumétrique de la streptomycine et de la dihydro-streptomycine en adaptant à ces cas particuliers les techniques de Bougault et Gros et de Fleury et Lange.

M. BESSOT a indiqué un dosage de la novocaïne par l'acide silicotungstique et appliqué cette méthode à la détermination du pénicillate de novocaïne.

Mlles LAMBIN et ROBERT ont montré l'influence de la concentration en bactéries sur les résultats de l'essai *in vitro* des substances antimicrobiennes.

M. COURTOIS a présenté un travail de M. WICKSTRÖM effectué dans le Laboratoire de Pharmacie Chimique de l'Institut de Pharmacie d'Oslo, concernant le dosage par l'acide periodique du tartrate d'oxédrine.

En *Chimie Organique*, M. Janot, Goutarel et Amin ont isolé la pseudo-yohimbine, à partir de laquelle ils ont préparé l'acide pseudo-yohimbique et ses produits de déshydrogénation sélénique.

MM. Cattelain et Chabrier ont préparé quelques représentants d'une nouvelle série, résultant de la combinaison du monochloracétaldéhyde avec des thiosemicarbazones d'aldéhydes et de cétones.

En *Biologie*, M. Janot a présenté une communication de M. Esteve qui, dans son laboratoire de Barcelone, a mis en évidence l'action accélératrice de la coagulation du sang des dérivés aminonaphtaléniques mono- ou polysulfonés.

MM. M. Girard et Bourdon ont étudié les variations de la calcémie au cours des différents types d'ictères.

M Cattelain a donné des précisions historiques sur l'origine des réactions de Gmelin, de Pettenkofer et de Hay.

M. Fabre a continué avec Mlle Regnier et M. Grasset ses recherches sur l'importance relative des voies sanguine et lymphatique pour l'absorption des substances médicamenteuses et toxiques et étudié les conditions d'absorption du P.A.S.

En *Toxicologie*, MM. Fabre et Truhaut ont poursuivi leurs recherches.

Avec Herbert, ils ont mis au point une méthode de dosage de la pyridine.

Avec Péron, ils ont utilisé un réactif alcalino-salin spécial permettant d'éviter dans le dosage du benzène et du toluène la double nitration nécessaire dans la technique antérieurement préconisée par R. et A. Fabre.

Avec Laham, ils ont étudié la toxicologie du tétrachlorure de carbone qu'ils dosent colorimétriquement par action de la pyridine en milieu alcalin et à chaud.

Avec Boudène, ils ont indiqué un microdosage néphélémétrique du cadmium à l'état d'iodocadmiate de brucine.

M. Truhaut a dosé le trichloréthylène par captation dans la pyridine et réaction de Fujiwara.

M. Lapp a poursuivi ses recherches sur l'hémikrèse et la protorrhée et les a appliquées aux médicaments arsenicaux.

Parmi les méthodes physiques, l'électrodialyse a été utilisée par M. Fabre et Mlle Pourchet-Campos pour le dosage du fluor dans le thé.

MM. Canals, Marignan et Mlle Cordier ont continué leur étude par mesure polarographique de l'adsorption sur carbonate de calcium d'ions métalliques en solutions diluées. Ces mêmes auteurs ont utilisé les radioisotopes pour étudier l'assimilation de médi-

caments phosphorés minéraux et organiques et montré que la lécithine exalte la fixation du phosphore.

Enfin, M. GRIFFON a présenté un travail de M. KIGER sur l'examen par fluorescence des farines.

Dans le cadre de l'*organisation professionnelle*, M. DELORAINE a fait une très belle conférence sur l'intérêt d'une liaison étroite entre les laboratoires scientifiques et industriels.

M. ARNAL a brillamment présenté et commenté une étude de MM. VAILLE, NATHAN et Mlle GIRAUD sur l'évolution sociale de la Pharmacie et montré comment la pharmacie traditionnelle vient au secours de la Sécurité Sociale. A la suite de cette communication, l'Académie a émis un vœu signalant les dangers que présenterait la généralisation des pharmacies mutualistes.

Au cours de cette année, deux séances de l'Académie ont présenté un éclat particulier.

La séance annuelle du 4 Janvier au cours de laquelle, après la lecture du rapport annuel de M. GAUTIER et la remise des prix aux lauréats, nous avons entendu une allocution de M. LAUDAT, Président sortant et un discours très applaudi de M. SOUÈGES, Président, sur la nécessité du mécénat dans le développement des sciences. M. BOUVET retraça ensuite, dans une causerie très documentée, la vie et l'œuvre de Labarraque.

Dans le cadre des *Journées Pharmaceutiques Françaises*, l'Académie s'est réunie le 4 Octobre en séance solennelle, sous la présidence de M. le Ministre de la Santé Publique.

Au cours de cette séance, M. le Prof. JANOT présenta la 7e Edition de la Pharmacopée Française et mit en évidence quelques aspects scientifiques nouveaux de notre Codex.

M. le Dr ZUNIGA, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale de Pharmacie de Madrid, a fait un exposé très détaillé de l'organisation scientifique et professionnelle de la Pharmacie en Espagne. Il a remis à l'Académie un exemplaire rarissime de la 2e édition (1762) de la Pharmacopœia matritensis.

De nombreux membres de l'Académie ont, d'autre part, collaboré au succès des Journées Pharmaceutiques.

M. BEDEL a fait une causerie sur Carl Gessard et M. BOUVET a fait un exposé historique sur les diverses Pharmacopés françaises et présenté un film en couleurs sur la recherche des vieux vestiges conservés dans quelques pharmacies de la région parisienne.

M. VALETTE fit deux conférences très appréciées, l'une sur la physiologie de la peau, l'autre sur les hormones cortico-surrénales.

M. GUILLOT a remarquablement exposé les conceptions physiques modernes sur la structure et la préparation des émulsions.

M. P. Poulenc a indiqué les applications de la rhéologie à la fabrication et au contrôle des pommades. M. Jarrousse nous a fourni quelques données pratiques sur les émulsions pharmaceutiques. M. Delaville a fait une conférence sur le métabolisme des lipides, M. Diacono sur l'utilisation du sérum de cobaye anti-mouton en sérologie.

L'Académie s'est réunie en Comité Secret pour étudier de nombreuses questions d'ordre professionnel et répondre aux consultations demandées par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles.

C'est ainsi qu'elle s'est penchée sur le problème de l'optique et sur le rôle du pharmacien en analyse médicale.

Sa Commission des Laboratoires, présidée par M. Fleury, a donné plusieurs fois son avis sur l'autorisation d'effectuer des analyses biologiques et la Commission des Exonérations a exécuté un travail considérable que M. Jarrousse a rapporté tout récemment et dont l'exposé et la discussion ont fait l'objet d'une séance spéciale.

En France, l'Académie a été représentée au Congrès de l'Association Française des Pharmaciens Catholiques par M. Caujolle, et par MM. Truhaut et Caujolle au Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences. M. Guillot a fait aux Journées Médicales d'Angers une conférence sur la thrombine en thérapeutique.

Les membres de l'Académie ont été à l'étranger les ambassadeurs de la pharmacie française.

M. le Doyen Fabre a de nouveau consacré les loisirs que lui laissaient ses fonctions universitaires pour aller présenter à nos confrères d'Amérique Latine notre nouvelle Pharmacopée et leur montrer, par une série de films documentaires, l'effort de l'industrie pharmaceutique française.

M. Janot, invité par la Société Chimique de Bâle, a fait une conférence sur les alcaloïdes.

M. Guillot a parlé aux Journées Pharmaceutiques de Vérone de l'emploi des radioisotopes en thérapeutique.

Sur l'invitation du Recteur de l'Université de Catane, M. Courtois a fait une conférence sur le rôle physiologique des phosphatases et leur intérêt en chimie pathologique.

Enfin, MM. Truhaut et Morette reviennent des Etats-Unis où ils ont participé aux travaux d'une Commission internationale d'étude sur la purification des eaux potables.

Voici, résumée aussi brièvement que possible, l'activité de l'Académie pendant l'année 1950.

Cet exposé se suffit à lui-même et il n'est pas besoin de commentaire pour mettre en évidence la belle vitalité de notre Compagnie. Elle a su adjoindre à ses travaux scientifiques, dont vous

avez pu apprécier la diversité et la valeur, le souci d'apporter une aide effective à la Pharmacie française qui, sous ses divers aspects, pharmacie d'officine, laboratoire d'analyses, industrie pharmaceutique, apporte une large contribution à la sauvegarde de la santé publique.

La haute renommée de l'Académie s'étend, certes hors de France, et cette année encore plusieurs savants étrangers ont choisi sa tribune pour exposer le résultat de leurs travaux. Nous apprécions grandement leur geste si cordial qui apporte une preuve nouvelle du rayonnement de la culture française dans le monde. Je ne doute pas que, forte de son passé, l'Académie de Pharmacie ne voie son influence grandir de jour en jour en raison de la part toujours croissante qu'elle prendra dans le développement scientifique de notre profession.

Allocution de M. R. Souèges,

Membre de l'Institut,

Président sortant.

Mes chers Confrères,

L'allocution d'un Président sortant est chose agréable, quoique empreinte d'une certaine mélancolie. Elle lui donne l'occasion de répandre, à profusion, toute une gerbe de remerciements, de remercier tout d'abord les auditeurs qui se sont montrés assez nombreux, passablement silencieux, attentifs même, et pleins de bienveillance ; les auteurs de communications ensuite, qui se sont empressés d'apporter les résultats de leurs recherches, en les exposant d'une manière claire et précise, sans dépasser les limites de temps raisonnables ; les membres du Bureau enfin, qui se sont acquittés, avec la plus grande application, de leurs fonctions administratives, et ont ainsi grandement facilité la tâche du Président. Cette allocution donne également à ce dernier, cet inestimable et assez rare avantage de vous faire connaître ses impressions de séance, de vous livrer quelques réflexions, même quelques critiques, qui sont généralement d'autant mieux accueillies, que le très prochain départ de celui qui les formule, confère toute quiétude sur les suites à leur donner.

Je me hâte d'ailleurs de vous rassurer pleinement, à cet égard. Je n'ai nullement l'intention, ni de vous dresser le tableau des sujets de mécontentement, qui, de tous côtés, s'élèvent jusqu'à nous, ni de vous soumettre des projets de réforme, qui auraient le plus grand mal à rallier la majorité des suffrages. Il y a toujours eu des sujets de mécontentement, sous tous les régimes et dans tous les milieux ; ils font partie de notre vie ; ils en sont même le stimulant constant. La Pharmacie n'échappe pas à la règle ; les plaies, petites ou grandes, qu'elle étale, sont les conséquences inéluctables de l'évolution qu'elle subit, irrésistiblement entraînée par ces vastes courants économiques qui sont une des formes du « struggle for life » universel. Elle doit s'efforcer dans cette lutte, d'éviter les chocs trop violents avec la tradition. et surtout, toute soumission passive aux forces purement matérielles qui auraient tôt fait de nous ramener à l'animalité.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler, que notre Académie, à ce sujet, est destinée à jouer un rôle de premier plan.

Pour l'aider dans sa tâche, elle a l'heureux privilège, de pouvoir compter sur le concours de ces puissants organismes, que sont aujourd'hui les Syndicats et le Conseil de l'Ordre. Si l'on est

d'accord pour ranger dans les attributions des Syndicats, tout ce qui se rapporte à l'activité professionnelle, et, dans celles du Conseil de l'Ordre, ce qui relève du sentiment, des devoirs de la morale pratique et des mouvements du cœur, l'Académie doit se réserver tout ce qui est du domaine de l'intelligence, un grand amour de la Vérité, le culte de la Science désintéressée, la découverte des substances et des méthodes capables d'améliorer le sort des hommes, la poursuite d'une documentation de plus en plus complète, l'apanage, en somme, d'une direction spirituelle qui lui assurera une pleine et entière suprématie.

Je vais maintenant demander à notre cher Vice-Président, M. Bouvet, de prendre place au fauteuil présidentiel, à M. Marius Picon, Vice-Président nouvellement élu, de s'asseoir à la gauche du Président, et à M. Griffon de venir occuper la place de secrétaire annuel, qu'a tenue avec tant de zèle et tant de talent, en 1950, le savant physicien M. Gesteau.

Allocution de M. M. Bouvet,

Président pour 1951.

Mes chers Collègues,

La plupart de mes prédécesseurs, en prenant possession du fauteuil présidentiel, ont eu les mêmes pensées : remercier d'abord ceux qui les avaient désignés pour ce poste de choix, remercier ensuite ceux qui les avaient formés et guidés, enfin, terminer par quelques idées personnelles sur l'évolution de notre belle profession.

Je me conformerai avec plaisir, et aussi brièvement que possible, à cette tradition, et m'excuse à l'avance d'abuser un peu des citations. Elles me permettront parfois d'appuyer mon humble opinion par quelques avis plus autorisés.

Vous avez bien voulu me désigner pour présider vos séances au cours de l'année 1951. Je vous exprime de suite toute ma reconnaissance, en attendant de faire, tout à l'heure, appel à votre indulgence.

Et vous me permettrez, pour exposer le programme que je me suis tracé, de vous parler de ces années de jeunesse qu'évoque, en termes émouvants, le grand Baudelaire, dans son poème « Recueillement » :

« .....Vois, dit-il, se pencher les défuntes années,
Sur les balcons du ciel, en robes surannées,
Surgir du fond des eaux le Regret souriant. »

Mais ce n'est pas du regret des années disparues dont je vous entretiendrai, en évoquant mes deux années de stage, plus spécialement celle passée à Alençon, à la Pharmacie Edet.

En vous parlant de mes occupations d'alors, je voudrais d'abord compléter, sur certains points, ces « Vues sur l'avenir », exposées en 1936, à la fin de mon Histoire de la Pharmacie, et, comme vous le verrez, exprimer tout de même quelques regrets en constatant la disparition de certaines traditions professionnelles, qui furent chères à ceux de ma génération.

⁂

Notre premier travail, après l'ouverture des volets de l'officine, consistait à épousseter les bocaux, alors très nombreux sur les étagères, que n'encombraient pas encore les innombrables spécialités actuelles. Travail fastidieux, peu reluisant, mais travail utile. Nous avions de plus, en effet, pour consigne, et nous la respections, de relire chaque jour les différentes étiquettes portant les noms latins et français et les propriétés thérapeutiques, mais

aussi d'examiner attentivement le contenu du bocal, excellente préparation à l'examen de stage... et à l'exercice correct de la profession.

Nous prenions, de plus, ces habitudes de propreté et d'ordre qui furent si chères à notre premier Président, Parmentier. Il place en effet « l'amour de l'ordre », parmi les qualités professionnelles indispensables au bon pharmacien, « qualités sans lesquelles, dit-il, le savoir n'est rien, sans lesquelles en effet l'existence du Pharmacien peut devenir plus dangereuse à la Société qu'elle ne lui serait utile ».

Apprenant ainsi à connaître la place des produits dans l'officine, nous pouvions être rapidement utiles à notre maître de stage.

***

Ensuite, et assez rapidement, nous avons débuté au service des ordonnances et des préparations galéniques.

A cette époque, nous préparions encore, sur ordonnance, des emplâtres sur peau, des loochs, huileux ou non, beaucoup de pommades. Comme notre regretté collègue Toraude, nous avons connu la chanson du mortier. Comme lui, nous avons mélangé.....

« ....à bout de bras
L'huile, Baleine, à ton blanc gras
Et la cire à la rose au parfum populaire ».

Plus tard, à Paris, à la Pharmacie Grignon, je devais faire connaissance avec les ordonnances de tous les pays du monde, plus spécialement avec de curieuses ordonnances russes, en forme de languette.

Comme mes camarades d'alors, j'ai également préparé de nombreux produits galéniques pour la vente dans l'officine. J'ai concassé, en pleurant, le raifort, pilé le cochléaria, en vue de l'obtention d'un sirop antiscorbutique fort odorant, préparé du Sirop de Desessartz, de la pommade d'Helmerich.....

Le « transfert progressif de la pharmacie galénique de l'officine à l'industrie », signalé récemment par le Professeur Revol, n'explique pas seul les modifications importantes constatées dans les pharmacies depuis la guerre de 1914-1918.

Il faut y ajouter l'évolution rapide du produit spécialisé et aussi une désaffection de plus en plus grande du corps médical pour la médication végétale. Et pourtant, quelle contribution ne peut-elle encore apporter à l'art de guérir !

Les vieilles drogues, d'abord, ne livrent que peu à peu tous leurs secrets. C'est tout récemment que les propriétés antifuronculeuses de la bardane ont été expliquées par les expériences de Cavallito, Bailey, Kirchner et autres qui y ont découvert un antibiotique agissant sur le staphylocoque.

Voyons également l'Ipéca. Echelonnés sur plus de 250 ans, de multiples travaux ont fixé peu à peu ses nombreuses possibilités

d'action : essais d'Adrien HELVETIUS à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital Général (1688) ; travaux de LASSONE et CORNETTE (1779), de DESESSARTZ et Louis-René DELONDRE ; découverte de l'Emétine par PELLETIER et MAGENDIE (1817), de 3 alcaloïdes par PAUL et COWNLEY (1894) ; travaux de ROGERS, CHAUFFARD, DOPTER, et plus près de nous, d'ASTRUC et ses collaborateurs (1940).

D'autres vieilles plantes, plus ou moins oubliées, ont été revalorisées, après essais cliniques, notamment par mon vieil ami, le Docteur Henri LECLERC.

Et il reste encore, dans nos champs et nos forêts, de nombreuses espèces qui mériteraient des recherches malheureusement longues, difficiles et onéreuses.

Ces plantes, mal connues au point de vue chimique et pharmacodynamique, sont encore plus nombreuses dans la France d'Outre-Mer, comme l'a rappelé récemment notre collègue le Professeur PARIS, au cours d'une étude sur « Quelques drogues nouvelles d'A.O.F., d'A.E.F. et de Madagascar ».

Certes, l'heure est passée des découvertes sensationnelles des PELLETIER, des ROBIQUET, d'humbles pharmaciens de campagne comme LEROUX de Vitry-le-François. FLEURY de Pontoise, et TANRET de Troyes. Plus de 100 années de découvertes fécondes ont sérieusement limité le champ des récoltes accessibles à tous.

Quant aux préparations elles-mêmes, nos emplâtres, nos sirops, les vieux onguents aussi, elles ne méritent certainement pas toutes de sombrer dans l'oubli, et la science moderne peut fort bien les revaloriser. Un seul exemple : le vénérable Onguent du Père Leclerc de l'Abbaye du Bec, dont je viens d'écrire l'histoire dans le Bulletin des Docteurs en Pharmacie. Il y entrait, paraît-il, de l'absinthe, de la buglosse, de la cynoglosse, du mille-feuille, du plantain, de la grande consoude, de la chélidoine, etc...

Or, dans un travail récent sur l'action antibiotique des plantes supérieures, nos collègues A. SARTORY et QUEVAUVILLER, ont montré, avec P. RICHARD, que la plupart de ces plantes possèdent des principes particulièrement actifs vis-à-vis du *Staphylococcus aureus*. Notre bon moine possédait donc un certain flair pour le choix des constituants de son onguent.

⁂

Il est certainement possible d'améliorer certaines formes pharmaceutiques et même d'en créer de nouvelles.

Evidemment, là encore, il n'est pas facile de rééditer l'exploit de LIMOUSIN, dont nous avons récemment honoré la mémoire, et qui a mis au point, à lui seul, les formes cachets et ampoules.

Mais, les récentes Journées Pharmaceutiques nous ont montré les progrès réalisés dans la préparation des pommades, le Codex de 1949 nous apporte les nébulisats, et, d'autre part, les journaux professionnels nous annoncent fréquemment de nouveaux excipients pour suppositoires, présentent de multiples emballages

en matière plastique pour la présentation des suppositoires, des comprimés, ovules, poudres, et même des liquides.

Je pense également à des recherches sur les extraits benzéniques, entreprises il y a plus de 30 ans, et que je n'ai pu mener à bien faute de temps. Il serait sans doute intéressant de les continuer et de les étendre, en employant, pour l'épuisement des plantes médicamenteuses, ces nombreux solvants nouveaux dont dispose aujourd'hui l'industrie.

⁂

Les *analyses biologiques* que nous avions alors à effectuer (recherche et dosage de l'albumine, du glucose, dosage de l'urée dans l'urine), semblent bien élémentaires aujourd'hui, et pourtant, notre maître Edet, avait été préparateur de Chimie biologique à la Faculté de Médecine de Paris.

Mais il ne faut pas oublier que la Chimie biologique était alors une science nouvelle. L'excellent traité de Guiart et Grimbert date de 1906, et nous étions alors en 1903-1904.

Je n'insisterai pas sur les remarquables développements pris par cette science depuis la « belle époque ». Ils ont été exposés, et de façon magistrale, par notre collègue Laudat en 1949. Depuis, grâce aux efforts de tous, nous avons gardé la place qui nous est due, et que nous devons, à tout prix, conserver.

⁂

Nous pratiquions déjà alors quelques essais de produits chimiques et galéniques. Il serait sans doute opportun, après les accidents que vous avez tous présents à l'esprit, d'examiner à fond cette question des essais à l'officine. Cela m'entraînerait trop loin

Je crois cependant que d'intéressantes mises au point peuvent être faites dans les laboratoires de nos confrères, et je donnerai, comme exemple, l'irritant problème du dosage du mercure et du calomel dans certaines préparations.

Il serait urgent, également, d'examiner la possibilité de renouveler la pratique de ces certificats d'origine, qui, autrefois, accompagnaient le plus souvent les livraisons de certains produits : essence de santal, phénolphtaléine, par exemple, ce qui éviterait de faire à chaque stade de la distribution, des analyses souvent délicates et toujours onéreuses.

⁂

Nos confrères de l'officine préparaient encore quelques produits chimiques, et il est inutile d'insister longuement sur la contribution apportée par eux, dans le passé, aux techniques d'obtention de ces médicaments. Dans son humble officine, Scheele n'a-t-il pas découvert, à lui seul, les acides lactique, oxalique, citrique, tartrique, la glycérine, le sucre de lait, le chlore, etc...

Mais les difficultés de gestion des officines dont je parlerai tout à l'heure, l'ampleur aussi des problèmes posés et l'importance

des crédits nécessaires pour les réaliser, limitent aujourd'hui leurs possibilités dans ce secteur.

Dans un article récent, le Professeur JANOT a d'ailleurs montré très clairement que la « recherche française en chimie pharmaceutique » ne pouvait plus être qu'industrielle, réalisée par des travailleurs formant équipe, possédant les connaissances techniques nécessaires et de puissants moyens matériels.

Les principaux centres de formation de ces travailleurs qualifiés étaient autrefois les laboratoires de nos Facultés et les Laboratoires des Hôpitaux.

L'un de mes bons camarades est resté une quinzaine d'années dans le laboratoire du Professeur MOUREU, qui en fit un organicien remarquable, et, personnellement, j'ai gardé un souvenir reconnaissant au Professeur VALEUR, grand savant trop vite disparu, qui, pendant quatre années, a bien voulu m'associer à ses travaux dans son laboratoire de l'Asile de Perray-Vaucluse.

Aujourd'hui, nos jeunes confrères ont une hâte fébrile de s'installer, ce qui tarit ce double recrutement. Il faut reconnaître qu'ils ne rencontrent plus, après leur scolarité, ces facilités de vie (remplacements, salles de garde hospitalières) qui permettaient aux travailleurs d'autrefois de se consacrer pendant quelques années, au moins, à la science pure.

⁂

Dans cette bienheureuse pharmacie, nous rencontrions souvent deux anciens titulaires, fervents botanistes (on se retirait jeune alors), plusieurs amateurs de la ville, et un savant prêtre, l'Abbé LETACQ, auteur de nombreuses publications sur l'if et le sapin, le gui de chêne, les mousses et hépatiques, etc...

Sous son amicale direction, la boite verte au dos, la Flore de Normandie de CORBIÈRE à la main, nous arpentions le matin de bonne heure champs et forêts, à la recherche des plantes communes, mais aussi de ces « stations » nombreuses dans cette région, dont la découverte fait la joie du chercheur.

Nous avions tous composé des herbiers copieux, et le mien m'a été fort utile au cours de ma scolarité.

Il n'y a sans doute plus beaucoup de découvertes à faire en Botanique systématique. Il est difficile aux pharmaciens d'officine de renouveler par exemple les trouvailles des confrères : BESSE de Montdidier, POULAIN d'Abbeville, DOVERGNE d'Hesdin, qui ont collaboré à la Flore de la Somme de PAUQUY en 1831, mais ces confrères, surtout ceux des campagnes, nous semblent avoir encore de beaux champs d'expérience.

Ils peuvent s'intéresser aux possibilités d'application des auxines, qui permettent notamment, on le sait, d'augmenter la grosseur des fruits, de multiplier les récoltes annuelles.

Dans ce secteur, ils seront, comme l'a demandé récemment le Professeur MASCRÉ, le conseiller « des petits cultivateurs, des horticulteurs, des amateurs de jardin ».

Je les vois, continuant l'œuvre de l'ancien Office des Matières premières dans les essais de culture des plantes importées, mais aussi s'intéressant aux recherches sur le rendement des plantes pharmaceutiques en principes actifs, comme celles entreprises sur la lobélie en 1932, par Mascré et Génot, et récemment, sur le Datura, par Rowson.

Nous trouvons difficilement actuellement menthol et santonine. Quelle source de joies... et de profits, pour le pharmacien qui découvrirait par quelles voies la nature produit : au Japon, une essence de menthe riche en menthol ; au Turkestan russe seulement, des sommités d'*Artemisia Cina* Berg donnant un bon rendement en santonine. La même plante transportée à Rennes (expériences de Janot et Cormier), donne en effet des rendements qui ne permettent plus une extraction rentable.



Les paysans des environs nous apportaient alors, pour examen, les champignons qu'ils récoltaient. Certes, en apprenant à les connaître, en parcourant les belles forêts d'Ecouves et de Perseigne, nous ne sommes pas devenus des Boudier, mais j'ai été personnellement très heureux des connaissances acquises, d'abord lors des examens de l'Ecole, puis quand je fus chargés, aux Armées, en 1915, de recherches sur l'empoisonnement possible des puits par les champignons toxiques.

De plus, comme le fait remarquer notre confrère Tempère, l'examen de ces champignons est souvent confié au coiffeur ou au quincaillier du pays, et « il serait souhaitable que les expertises soient confiées à des mycologues qualifiés ». Et qui, plus que le pharmacien, peut acquérir cette qualification.

Nos confrères l'ont d'ailleurs compris, puisque le Président sortant de la Société Mycologique, est notre éminent collègue, le Professeur Hérissey, le trésorier notre confrère Yves André, et que de nombreux pharmaciens de Paris et de province, Gilbert, Robert et autres, font autorité en la matière.

⁂

Notre bon guide, l'Abbé Letacq, avait fait de nombreuses publications sur ses trouvailles zoologiques, sur les limaciens des environs d'Alençon, le grand Corbeau, les campagnols, les cloportites. Il est possible certainement de réaliser de nombreuses observations du même genre.

Mais l'un de nos compagnons d'excursion, M. Lemée, horticulteur, avait publié alors (1903), d'après ses découvertes et celles de ses amis, un très intéressant travail de précurseur sur « *Les ennemis des plantes* ».

C'est en suivant son exemple, en consacrant leurs rares loisirs à des recherches de Phytopharmacie, que nos confrères ont le plus de chance de faire un travail fécond et aussi profitable, la vente des différents insecticides et fongicides pouvant, d'autre part, constituer pour eux une nouvelle branche d'activité.

Tous les efforts de nombre de nos collègues de l'Académie, tendent d'ailleurs à faciliter leur tâche, à les guider dans leurs essais : Manuel de Phytopharmacie, avec les Professeurs PERROT, FABRE, LUTZ, VALETTE, RAOUL ; certificat d'études complémentaires de Phytopharmacie avec le Professeur VALETTE ; Association Professionnelle de la Phytopharmacie fondée en 1936 par le Professeur PERROT et notre Collègue JOFFARD, et que présidait depuis l'an dernier le regretté Professeur SARTORY, etc...

⁂

Si j'ai évoqué ce passé, qui n'a rien de particulièrement sensationnel, puisque, à quelques variantes près, il est celui des confrères de ma génération, c'est surtout pour en tirer quelques considérations relevant de cette fonction de Président que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

Si donc on recherche dans le Tome I du Journal des Pharmaciens de Paris (5 Juin 1797 au 6 Décembre 1799) le nom des rédacteurs d'articles importants, on note, à côté de ceux des grands ténors, FOURCROY, VAUQUELIN, DEYEUX, le nom de très nombreux confrères d'officine : JOSSE, de Paris, qui étudie les préparations de cochléaria et de raifort ; GRANET, de Monaco, qui s'intéresse au citrate de chaux et au sirop de chicorée ; COURET fils, de Saint-Gaudens, qui publie des observations sur l'onguent rosat, l'huile d'amandes douces. Ce sont aussi : LAUDET de Bordeaux ; MERAT-GUILLOT d'Auxerre ; DUBUC l'aîné, de Rouen ; DELUNEL, de Paris.

Dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie* de 1850, nos confrères d'officine publient encore de nombreuses observations : BRETON, de Grenoble, sur le Quinquina jaune ; MEURBIN, de Lille, sur la matière colorante de la rhubarbe ; THOREL, d'Avallon, sur l'emploi du kermès comme contre-poison des Strychnos et de la strychnine...

Mais, si on dépouille les *Annales Pharmaceutiques* de 1949 et 1950, on constate que leur collaboration est devenue extrêmement réduite.

Aussi, je pense utile de joindre mon cri d'alarme à celui de nombreux confrères, et notamment de notre collègue MONTAGUT, Président de la Société de Pharmacie de Toulouse :

« Si, dit-il, la technicité disparaît de chez nous, c'est notre monopole que nous mettons en péril ».

Je vous ai montré tout à l'heure que, dans de nombreux secteurs de leur activité, certaines recherches étaient encore possibles pour nos confrères d'officine.

Beaucoup d'entre eux, des mieux doués et des plus courageux, m'ont objecté la complexité de leurs occupations, depuis le courrier, les déclarations fiscales, les préoccupations sociales, jusqu'à la rédaction d'ennuyeux mémoires.

Ils m'ont, en somme, répété, à peu de chose près, ce qu'écrivaient en 1810, dans le *Bulletin de Pharmacie*, ces pharmaciens

de Paris qui, las d'une lutte incessante, préconisaient de multiples réformes, notamment la suppression de 40 officines dans la capitale, et ajoutaient :

« Le Pharmacien d'aujourd'hui s'occupant davantage des moyens de vivre, songe peu à la science ».

Et vous ignorez peut-être la réponse haineuse parue peu après dans la *Gazette de Santé*. Son rédacteur, Marie de Saint-Ursin, y demande « l'anéantissement graduel et sans secousse » de la profession pharmaceutique, et il s'associe ainsi à ce désir qu'avait formulé quelque 10 ans auparavant le célèbre BICHAT :

« Si je vis seulement 15 ans, je veux qu'il ne reste plus dans 30 ans que deux apothicaires à Paris, et qu'ils se regardent en se croisant les bras ».

Mais vous connaissez la réponse des nôtres. Elle fut inattendue, fulgurante, et nous incite à l'espérance : plus de 300 pharmacies en 1840 et, des modestes laboratoires des officines parisiennes, dirigés par VAUQUELIN, ROBIQUET, LABARRAQUE, PELLETIER, CAVENTOU et autres savants, étaient sorties quelques-unes des plus grandes découvertes dont s'honore notre profession... et l'humanité.

Nous savons tous, hélas ! que nous sommes loin de ces jours heureux qui ont permis, il y a 100 ans, à notre confrère GAULON, de Varzy, de vivre et de bien vivre, avec des recettes journalières variant de 2 frs à 60 frs. Il recevait de 4 à 20 clients, et pouvait donner libre cours à son esprit d'observation, tout en préparant ses « galéniques ».

Je crois cependant que certains de nos confrères ont encore assez de loisirs pour pouvoir exécuter, non seulement de menus essais, mais aussi des recherches suivies. Encourageons-les.

Les prix importants créés par le Conseil de l'Ordre, ne pourront certainement que favoriser grandement cette évolution.

Nos confrères y trouveront une considération accrue, celle que connaissent bien ceux, assez nombreux, qui ont su s'imposer, par leurs connaissances, dans de nombreuses sociétés historiques, littéraires et artistiques locales.

Leurs notes seront bien accueillies par les journaux professionnels, qui acceptent toujours la « bonne » copie.

Notre Compagnie accueillera également très volontiers leurs travaux. Ils s'ajouteront à ceux de nos collègues de l'enseignement et de l'industrie, pour rendre plus vivantes encore nos séances, plus fécondes aussi les recherches de l'ensemble du corps pharmaceutique français.

⁂

Votre Président est très fier d'avoir à diriger ces séances pendant une année, d'être l'un des successeurs dans ce fauteuil des grands savants qui ont honoré la profession : PARMENTIER, VAUQUELIN, J. PELLETIER, MOISSAN, BOURQUELOT, BÉHAL, GRIMBERT, MOUREU, FOURNEAU.

J'en oublie, et des plus méritants, mais je garde « pour la bonne bouche », notre Président sortant, mon maître et ami Souèges.

Le modeste préparateur dont je fus un élève, hélas peu zélé ! a accueilli cependant avec la plus grande bienveillance mes petits papiers sur l'industrie pharmaceutique, puis sur l'histoire de la pharmacie, quand il assurait, et avec quelle maîtrise, la rédaction du *Bulletin des Sciences pharmacologiques.*

Le grand savant, qui honore aujourd'hui notre profession, a dirigé nos séances avec tact, compétence, et autorité. Je suis particulièrement heureux d'avoir à l'en remercier au nom du Bureau et de tous nos collègues.

Il laisse malheureusement une lourde tâche à son successeur. Je constate en effet, non sans appréhension, combien les praticiens de ma génération, pris par de multiples occupations professionnelles, industrielles ou commerciales, rencontrent de difficultés pour se tenir au courant de l'évolution de ces sciences appliquées à la pharmacie, qui font devant vous l'objet de multiples communications.

Nous ne pouvons plus, comme un Rabelais, assimiler la majeure partie des connaissances scientifiques et littéraires de notre temps. Il nous faut nous résigner à la spécialisation.

Je sais heureusement que je puis compter sur l'aide de notre Bureau. Mon voisin de droite, mon vieil ami le Doyen Fabre, n'est-il pas la providence des présidents ?

Mais je vous demande également, mes chers collègues, de faciliter ma tâche. Vous serez, comme les années précédentes, assidus et attentifs, mais, aussi, vous annoncerez à temps vos communications, vous les présenterez brièvement, et vous n'oublierez pas d'en remettre le résumé au secrétariat.

Et ainsi, grâce aux efforts de tous, notre vieille Compagnie, toujours à l'avant-garde du progrès, pourra continuer son rôle traditionnel, c'est-à-dire une lutte tenace, incessante, ordonnée, pour une pharmacie scientifique, libre, honnête et respectée de tous, en France comme à l'étranger.

RAPPORTS SUR LES PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

I. — PRIX DES THÈSES

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES,

par une Commission composée de :

MM. LEBEAU, CATTELAIN et DOMANGE, *rapporteur.*

Le travail de M. Jacques MAILLARD, intitulé : « *Recherches sur la formylation directe des molécules organiques* » montre que ce jeune chercheur possède des qualités remarquables.

La première partie de sa thèse consacrée à la préparation d'acide formique aussi anhydre que possible nous prouve que l'auteur sait se mouvoir avec aisance en chimie physique parmi les diagrammes relatifs à la cristallisation et à la distillation. Le succès couronne ses efforts puisqu'il réussit à préparer un acide à 99,5-99,8 p. 100.

A l'aide de cette matière première, M. MAILLARD étudie tout d'abord l'esterification des alcools puis l'amidification. Un nombre considérable de formylations sont réalisées. Le but fixé est l'étude quantitative de la réaction, suivie si possible de la mise au point d'un dosage. Le résultat le plus intéressant paraît être le dosage de l'acide para-aminosalicylique, à la mode actuellement en thérapeutique. La méthode trouvée est applicable à l'acide P.A.S. contenu dans des préparations pharmaceutiques, que ce soient des granulés ou des comprimés.

M. Jacques MAILLARD nous présente une thèse fort documentée. Les résultats qu'il a obtenus ont une valeur incontestable et nous pensons que l'Académie respecterait la tradition en décernant le Prix de Thèse à son auteur. Celui-ci trouverait dans ce geste un encouragement à poursuivre ses travaux dans la voie si passionnante de la Recherche.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES,

par une Commission composée de :

MM. SARTORY, RAOUL et LACHAUX, *rapporteur*.

La Commission des Prix de Thèse (section des Sciences Naturelles) a reçu le seul travail de M. Humbert GIONO-BARBER intitulé : « *Recherches sur quelques propriétés pharmacodynamiques des dérivés de l'acide nicotique* ».

L'auteur a étudié l'acide nicotique et certains de ses sels, esters et alcoylhalogenates d'esters, en tout une soixantaine de corps préparés par M. CHARONNAT, Mme et M. HARISPE et M. CHEVILLARD.

Ce travail important aurait bénéficié d'une table des matières : l'auteur aurait ainsi évité un certain nombre d'inexactitudes dans les têtes de chapitre.

Des deux premières parties, on peut conclure que l'action spasmolytique de ces corps a peu d'intérêt. M. GIONO prétend, dépassant en cela ses expériences, que certains esters, dont le nicotate d'octyle, ont une activité spasmolytique égale à celle de la papavérine. En réalité, cette action est variable et souvent faible sur l'organe isolé pour devenir inconstante et peu nette sur l'animal entier. Sur le muscle strié ils ont une action dépressive due à la fonction ester. Elle disparaît après hydrolyse.

Il est intéressant par contre de constater que les toxicités aigüe et chronique sont faibles, de même que la tolérance est bonne pour les six esters nicotiniques étudiés.

Les quatrième et cinquième parties sont les plus originales et aussi celles qui permettent les conclusions les plus intéressantes. M. GIONO étudiant l'action vasculaire de ces composés leur a trouvé peu d'effet sur la pression artérielle. Par contre, l'activité sur la circulation périphérique est remarquable. Il est classique que l'acide nicotinique administré à l'homme provoque une rubéfaction accompagnée de chaleur et de picotements, pour certains territoires cutanés.

Le mérite de l'auteur est de s'être attaché à l'étude et à la mesure de cette réaction spéciale, il a décrit une technique simple qui par mesure de la température de l'oreille du cobaye permet de comparer entre elles les activités de ces dérivés nicotiniques.

On peut dire que l'hyperémie cutanée se constate après application orale, parentérale, rectale et cutanée de ces corps. Pour ses esters son intensité augmente avec la longueur de la chaîne jusque C_4, puis diminue ensuite.

L'acide nicotique n'est pas absorbé par la peau humaine, par contre ces esters le sont, parfois intensément. Il y a là une appli-

cation intéressante de cette observation : l'esterification favorise l'absorption cutanée d'alcools et de phénols.

L'analyse détaillée des modalités d'action de ces corps a permis à l'auteur de constater :

Que l'effet hyperémiant croît avec la dose jusqu'à une limite qui est la dose optimum,

Cet effet s'épuise, les réponses à une même dose répétée vont en s'amenuisant, à moins que les doses soient de plus en plus élevées, ou mieux qu'on les espace suffisamment.

Les esters sont plus actifs que l'acide (et surtout les esters benzylique et cyclohexylique).

Pour élucider le mécanisme d'action des esters nicotiques sur les vaisseaux, l'auteur a essayé enfin d'influencer les phénomènes de vasodilatation périphérique au moyen de deux agents pharmacologiques : les antihistaminiques et l'atropine.

L'un comme l'autre ne modifie pas les réponses aux dérivés nicotiques. On peut en conclure que ces corps n'agissent ni par l'intermédiaire de l'histamine, ni en libérant une substance parasympathomimétique. M. Giono pense qu'ils pourraient agir par l'intermédiaire d'une substance vasodilatatrice naturelle autre que l'histamine.

En conclusion, il s'agit là d'un travail intéressant dans lequel M. Giono associe les recherches de chimie biologique et de physiologie. Il laisse entrevoir en outre des possibilités thérapeutiques intéressantes. Il a été apprécié par MM. Charonnat, Fabre et Truhaut qui ont jugé l'auteur digne du diplôme de Docteur de l'Université (Pharmacie).

Nous proposons que lui soit attribué le prix des Sciences naturelles.

SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES.

par une Commission composée de :

MM. Fleury, Cheymol et Vigneron, *rapporteur.*

Un seul candidat : M. Michel Masson a présenté sa thèse de Docteur en Pharmacie : « *Etude comparée de l'hydrolyse chimique et diastasique de l'acide phytique* ».

Dans ce travail, poursuivant les recherches de M. Guy Joseph, couronnées par notre Académie en 1949, M. Masson apporte une contribution au problème encore controversé de la structure de l'acide phytique : cet acide est-il, suivant Anderson, un ester hexa-mono-ortho-phosphorique de l'inositol, ou suivant Neuberg,

un ester d'une molécule d'inositol et de trois molécules d'acide hydroxy-phosphorique de SANFOURCHE :

$$P_2O_9H_5, \text{ soit } 2\,PO_4H_3 + H_2O$$

L'auteur a hydrolysé l'acide phytique par voies chimique et diastasique.

Il a obtenu, dans les deux cas, divers composés intermédiaires :

inositol penta-phosphates
inositol tétra-phosphates } dont les sels de baryum sont insolubles
inositol tri-phosphates

Esters di- et mono-phosphoriques, dont les sels de baryum sont solubles.

Il a établi les résultats suivants :

L'hydrolyse acide progresse rapidement, et rompt soit la liaison ester, voisine de la première liaison rompue, soit une liaison ester plus éloignée. L'inositol libre n'apparaît qu'après mise en liberté de 30 p. 100, environ, de l'acide phosphorique initialement estérifié.

L'hydrolyse fermentaire, par la phytase de blé ou de seigle est plus lente, plus sélective. Elle rompt les liaisons esters, situées en méta- par rapport à la première fonction alcoolique démasquée.

Toutes ces recherches ont nécessité la mise au point de techniques délicates, de fractionnements difficiles. Elles ont été conduites avec méthode et rigueur. Elles ont établi des faits nouveaux.

Aussi le travail de M. MASSON mérite-t-il d'être couronné par l'Académie.

II. — PRIX DE FONDATION

PRIX DUBAIL.

par une Commission composée de :

MM. LAUDAT, COURTOIS et JARROUSSE, *rapporteur.*

Un seul candidat a présenté un mémoire pour le Prix DUBAIL, M. Pierre KOHL.

Le travail de cet auteur s'intitule : « *Etude comparée de la composition chimique du sang de mammifères domestiques et de laboratoires* ». C'est un important ouvrage qui comprend :

1°) L'exposé des techniques utilisées pour les dosages suivants : protéines totales, sérum albumines, sérum globulines, urée, azote non protéique, azote résiduel, acide urique, cholestérol, glucose, chlore sanguin plasmatique et globulaire, réserve alcaline, phosphore minéral, activité phosphatasique, calcium, potassium, sodium.

2°) Les résultats des dosages effectués chez les animaux suivants : bovins, équins, porcs, chiens, chats, lapins, cobayes, rats, souris.

3°) Des tableaux réunissant les moyennes de chaque dosage pour l'ensemble des espèces animales étudiées, et classant ces espèces, suivant la teneur de leur sang en chacun des éléments dosés.

M. KOHL a comblé une lacune de la littérature chimique en complètant des données jusqu'ici fragmentaires et en les groupant en un seul ouvrage. Son travail clairement exposé représente une somme de manipulations considérable et les résultats obtenus seront sans nul doute d'un très grand secours à de nombreux biologistes.

La Commission a donc estimé à l'unanimité de vous proposer d'attribuer le prix DUBAIL à M. Pierre KOHL, docteur en pharmacie.

PRIX LANDRIN,

par une Commission composée de :

MM. MASCRÉ, CUNY et QUEVAUVILLER, rapporteur.

Monsieur C. RABENORO est seul candidat au prix LANDRIN 1950. Il présente sa thèse intitulée « *Recherches sur quelques Myrsinacées de Madagascar* ». Ce travail consiste en l'étude botanique, chimique et pharmacodynamique de *Maesa emirnensis* D.C. et *Embelia Barbeyana* Mez. qui fournissent des drogues surtout vermifuges à la pharmacopée malgache.

Après des données bibliographiques et botaniques importantes sur la famille des Myrsinacées, plantes à quinones et à saponines, M. RABENORO signale la présence de poches sécrétrices dans tous les organes, sauf la racine et la présence d'un anneau péricyclique. Il a pu isoler la maesaquinone des fruits de *Maesa emirnensis* et l'embéline (2-5-dihydro-3-undécyl-1-4 benzoquinone) des feuilles d'*Embelia Barbeyana.*

L'étude pharmacologique a confirmé les propriétés vermifuges de *Maesa emirnensis*, dont les fruits sont peu toxiques, mais les feuilles douées d'une réelle toxicité qui incite à un usage prudent.

L'embéline jouit, entre autres propriétés, d'une action anthelminthique doublée d'une action purgative. Sa toxicité est faible et elle mérite de retenir l'attention des pharmacologues.

Ce travail très sérieux, effectué sous la direction de M. le Professeur PARIS, mérite d'être récompensé. Aussi votre Commission vous propose-t-elle de lui attribuer le prix LANDRIN 1950.

PRIX VIGIER.

par une Commission composée de :

MM. HÉRISSEY, BAILLY et JULIEN, *rapporteur*.

Pour le prix VIGIER, la Commission a eu à examiner un seul travail, celui de M. RUOSS intitulé : « *Contribution à l'étude de l'obtention de solutés huileux injectables et du contrôle de leur stérilité* ».

Le travail est important par le nombre des recherches effectuées et par l'intérêt de certaines d'entre elles.

A noter en particulier les recherches de stérilité des huiles faites à l'aide d'un appareil original qui permet de recueillir sur filtre, d'une façon stérile, les germes pouvant souiller une huile et de séparer ces germes en annulant l'effet possible de la présence d'un bactériostatique.

Puis l'auteur étudie la stérilisation des huiles : c'est une stérilisation à la chaleur sèche, puisque l'on se trouve en milieu privé d'eau ; il est donc nécessaire d'atteindre 150° et de maintenir cette température pendant une heure...

L'action de la chaleur sur les huiles est peu marquée en général. Parmi plusieurs huiles végétales essayées celles d'arachide et d'olive se sont montrées les plus stables.

Les bactéries lipolytiques et oxydantes agissent peu puisque en milieux huileux les germes se développent mal en l'absence d'un minimum d'eau nécessaire.

Enfin l'auteur étudie la préparation des huiles composées injectables. Il faut évidemment partir de composants stériles mais l'écueil est la contamination toujours possible pendant la trituration au mortier des substances à mettre en suspension dans l'huile. L'auteur l'évite en remplaçant le mortier par un ballon en verre pyrex épais contenant 4 billes d'acier ; l'ensemble est stérilisé et fermé au coton. L'huile et la substance active introduites stérilement, la suspension se fait par l'action de la rotation des billes.

C'est un travail important, consciencieux, d'un intérêt scientifique et pratique certain, aussi la Commission vous propose en conclusion d'accorder le prix VIGIER à M. RUOSS.

PRIX DES DOCTEURS EN PHARMACIE.

par une Commission composée de :

MM. BERNIER, MARTIN et POULENC, *rapporteur*.

La Commission a eu à examiner deux thèses :

— celle de M. André DELBECQUE sur : « *Les Apothicaires Privilégiés du Grand Prévôt de l'Hôtel du Roi* » et,

— celle de M. Lucien GIBOIN intitulée : « *Epitomé de botanique et de matière médicale de l'Inde et spécialement des Etablissements Français dans l'Inde* ».

La thèse de M. DELBECQUE est un travail sérieux qui vient très heureusement compléter ceux que MM. BOUVET et GUITARD ont consacrés aux Apothicaires royaux et aux Apothicaires Privilégiés. Par d'actives recherches faites tant dans les Archives Mallet à Pontoise, qu'aux Archives Nationales à la Bibliothèque Nationale et à celles de la Faculté de Pharmacie, l'auteur a pu retrouver quelques documents inédits qui lui ont permis d'établir avec précision les modes de recrutement, le rôle, les prérogatives et les relations de ces Apothicaires Privilégiés du Grand Prévôt de l'Hôtel du Roi, auxquels, à la fin de son travail, il consacre, pour les plus célèbres d'entre eux, une courte monographie.

La thèse de M. GIBOIN, conçue et réalisée matériellement à Pondichéry, représente un document de 400 pages, où l'auteur a rassemblé une documentation considérable relative à la Médecine et la Pharmacopée Ayurvédiques d'une part, à la Botanique et la Matière Médicale de l'Inde d'autre part.

M. GIBOIN s'est livré à une étude critique très approfondie des documents existant en ces matières, ce qui lui a permis de combler de nombreuses lacunes, de rectifier beaucoup d'erreurs et, en élaguant d'innombrables acquisitions ajoutées au cours des siècles par les observations, les croyances et parfois les superstitions populaires, de faire ressortir le fond vraiment traditionnel et précieux de cette Ayurvéda, réputée écrite environ 2000 ans avant J.C. et constituant encore maintenant la clef de voûte de la science médicale de l'Inde.

La classification moderne des plantes de l'Inde que présente M. GIBOIN dans sa thèse, les renseignements relatifs aux caractères botaniques et à l'activité thérapeutique qui y sont donnés pour chaque drogue et qui sont très heureusement complétés par des reproductions photographiques, font du travail de l'auteur une source de documents précieux.

La Commission nommée par l'Académie de Pharmacie vous

propose d'attribuer cette année le Prix des Docteurs en Pharmacie à M. GIBOIN dont le travail lui paraît d'une importance et d'un intérêt indiscutables.

PRIX PROUZERGUE.

par une Commission composée de :

MM. DEBUCQUET, GRIFFON et FINELLE, *rapporteur.*

Une seule candidature, celle de M. Saïd ETESSAMI, qui a présenté une thèse de Doctorat en Pharmacie intitulée :

« *Contribution à l'étude de la matière médicale de l'Iran* ».

Dans la première partie du travail, l'auteur donne la liste, par familles botaniques, des principales plantes et parties de plantes de la Pharmacopée Iranienne. Après le rappel des principaux caractères des produits végétaux, il en fournit les compositions chimiques et les usages en Iran.

La deuxième partie de la thèse est consacrée aux travaux personnels de l'auteur sur neuf plantes de l'Iran. Il étudie successivement pour chacune :

La morphologie externe ;
La répartition géographique ;
La récolte, les usages ;
L'étude anatomique ;
L'étude chimique avec recherche des alcaloïdes ;
L'étude physiologique de certaines de ces plantes.

La connaissance de la langue iranienne a permis à l'auteur de dresser la liste des noms vernaculaires avec leur signification, et de mentionner les traditions populaires, les formes pharmaceutiques de chaque drogue, leur mode d'emploi et leurs usages. Il apporte en outre des précisions intéressantes sur les neuf plantes qu'il a étudiées.

Ce recueil rendra des services aux chercheurs et notamment à ceux qu'intéresse l'histoire de la thérapeutique iranienne.

Le prix PROUZERGUE est « destiné à récompenser le Pharmacien, de préférence militaire, ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de Doctorat en Pharmacie ».

Aucun travail de Pharmacien militaire n'ayant été présenté, la Commission propose d'attribuer le Prix PROUZERGUE à M. Saïd ETESSAMI.

PRIX CHOAY.

par une Commission composée de :

MM. Delépine, Hazard et Guillot, *rapporteur.*

Selon l'intention du donateur, le prix Choay doit être décerné par l'Académie à un pharmacien, ancien interne des hôpitaux, qui se recommande à notre attention, à la fois par son mérite personnel et par ses travaux en biochimie.

Il n'y a pas lieu, pour les aspirants à ce prix, de poser de candidature, et c'est le choix seul de l'Académie qui intervient.

Dans ces conditions, la Commission vous propose de porter ce choix sur M. Maurice Piette.

M. Maurice Piette est pharmacien, ancien interne des hôpitaux, médaille d'or de l'Internat en Pharmacie. Mais il est, en outre, docteur en Médecine et docteur ès sciences naturelles. Il s'est distingué dans les hôpitaux en devenant pharmacien des hôpitaux, et en remplissant ses fonctions avec un zèle et un succès remarquables à une époque où la direction des laboratoires d'analyses médicales, surtout dans les domaines autres que la biochimie, est contestée aux pharmaciens. M. Piette a réussi à créer à l'Hôpital de la Pitié un laboratoire central polyvalent qui pratique toutes les disciplines, y compris la bactériologie et l'hématologie.

D'autre part, M. Piette a déjà rendu de grands services à la Faculté de Pharmacie, où il a été successivement moniteur, assistant, puis chef de travaux. Il est actuellement chargé des travaux pratiques de Biologie animale et Hématologie. Il a publié, seul ou en collaboration, une quarantaine de notes qui témoignent de sa compétence, non seulement au laboratoire, mais au lit du malade. C'est donc le type même du pharmacien directeur de laboratoire adapté aux exigences modernes, si difficiles, de la Biologie.

PRIX DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS,

par une Commission composée de :

MM. R. Souèges, *Président,* Arnal, Bouvet, Charonnat, Delaby, Fabre, Gesteau, Guerbet, Janot, Jarrousse, Joffard, Martin.

I. Prix « *destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple* ».

A la demande de M. Arnal, il est décidé que la candidature d'un pharmacien ayant été l'objet de sanction au Conseil de l'Ordre des Pharmaciens ne pourra être examinée.

En vertu du règlement qui permet de décerner le prix à un non-candidat, M. Arnal demande à la Commission d'examiner les titres de M. J. Lesur, auteur d'une thèse intitulée : « *L'exercice de la Pharmacie dans les Sociétés de Secours Mutuels* ». Les dossiers des candidats ont été examinés par 3 Sous-Commissions suivant leur spécialisation.

1re Sous-Commission. — M. G. Fleury. — Pharmacien à Arcachon depuis 27 ans. Docteur en Pharmacie, Docteur ès sciences, Membre correspondant de l'Académie de Pharmacie depuis 1948. Président de la Société Scientifique d'Arcachon. Sous sa présidence, cette Société a fondé l'Institut de Biologie Marine, 2 exemplaires du Bulletin publié par cet organisme montrent l'intérêt des recherches qui y sont effectuées. Son dossier comprend 13 communications, concernant notamment le Bacille coli.

M. Franc. — Pharmacien à Marseille depuis 40 ans, expose des idées personnelles sur les causes du cancer et sa guérison par un traitement glandulaire associé à l'hygiène alimentaire.

M. Issaly. — Pharmacien à Montpon-sur-Isle (Dordogne) depuis 39 ans. Docteur en Pharmacie, présente divers travaux de chimie biologique portant sur l'analyse des laits et des urines.

M. Kohl. — Pharmacien à Abbeville, Docteur en Pharmacie, a fait dans sa thèse, l'étude comparée de la composition chimique du sang des mammifères domestiques et de laboratoire. Ce travail très important a été également proposé pour le Prix Dubail 1950.

M. Montignie. — Pharmacien à Tourcoing depuis 30 ans, Docteur en Pharmacie, Membre correspondant de l'Académie a effectué de nombreux travaux de Chimie Générale. Son dossier comprend plus de 60 communications notamment sur le Tellure, le Thallium, le Mercure, le Bismuth et l'Uranium.

M. Simon. — Pharmacien à Clermont-Ferrand, Docteur en Pharmacie a étudié l'action des eaux minérales sur le système neuro-végétatif et leur emploi en injections intratissulaires.

M. Zotier. — Pharmacien à Fontenay-sous-Bois depuis 43 ans, Docteur en Pharmacie, Prix Vigier, apporte dans son dossier 13 publications très intéressantes sur la chimie biologique, la chimie analytique et sur quelques problèmes de pratique pharmaceutique.

2e Sous-Commission. — M. Bruneteau. — Pharmacien à Niort écrit des livres et des pièces de théâtre. Il est lauréat de l'Académie Française et Membre de la Société des Gens de Lettres. Son œuvre est celle d'un patriote, d'un moraliste, d'un résistant.

M. Cheylud. — Pharmacien honoraire à La Roche-Chalais (Dordogne), Pharmacien d'officine pendant 43 ans, présente des œuvres sur l'histoire des corporations d'Apothicaires de Murat et de Bordeaux.

M. Llabador. — Pharmacien à Nemours (Algérie), Docteur en Pharmacie, a écrit de nombreux ouvrages sur la faune, la flore, le climat, les sources thermales, l'histoire, l'état sanitaire, de la région où il exerce.

M. Pineau. — Pharmacien, Croix de Guerre, interné comme résistant est un poète d'inspiration religieuse. Il a reçu le prix de poésie de l'Académie.

3e Sous-Commission. — M. Galichere. — Pharmacien âgé de plus de 70 ans, a perdu son officine et son appartement au cours des bombardements de Saint-Lô.

Mme Lucet. — Pharmacienne à Montebourg (Manche) a eu son officine sinistrée.

Mlle Thomas. — Pharmacienne à Saint-Cloud, est Docteur en Pharmacie, ex-assistante du Professeur Polonovski, a fondé le Kelly Memorial, l'honneur du premier soldat américain tombé à la libération de Paris. Infirmière-major, elle est titulaire d'un témoignage de reconnaissance de la Croix-Rouge.

M. J. Lesur. — Pharmacien à Lombersart, a montré une grande énergie dans sa lutte pour la défense des droits professionnels. Sa thèse de doctorat sur : « l'exercice de la Pharmacie dans les

Sociétés de Secours Mutuels » présente un grand intérêt et constitue un travail fort documenté auquel il convient de se référer pour toute étude des rapports de la Pharmacie et de la Mutualité, problème d'une activité particulièrement brûlante.

Après examen des titres des divers candidats, et après discussion entre les membres de la Commission, ceux-ci, reconnaissant les mérites de nombreux candidats, regrettent de ne pouvoir attribuer plusieurs récompenses. Ils désirent d'ailleurs conserver les dossiers pour examen ultérieur, lorsque les Prix du C.N.O.P. se rapporteront à nouveau à ces catégories de travaux.

Pour le Prix du C.N.O.P. 1950, la Commission propose son attribution à M. J. Lesur, dont l'activité en vue de la défense des intérêts professionnels se manifeste depuis plusieurs années de façon très efficace, dans des conditions tout spécialement difficiles, et dont la conduite mérite les encouragements et l'approbation de tous ses confrères.

II. — Conformément au vote de l'Académie, dans sa séance du 8 novembre, et en accord avec le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (Lettre du 15 Novembre 1950), modifiant comme suit la rédaction des conditions d'attribution du quatrième Prix du C.N.O.P. :

« *Un prix de 100.000 fr destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité Française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau* ».

La Commission n'ayant reçu aucune candidature officielle, a porté son choix sur MM. Alain Horeau et Jean Jacques, pour leurs travaux effectués en commun sur les Œstrogènes de synthèse et, en particulier, sur la synthèse de l'Acide diméthyléthylallénolique, travaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique de médicaments nouveaux.

M. Alain Horeau est né le 11 Juin 1909. Il est ingénieur chimiste de Nancy (1930), Docteur ès sciences de l'Université de Nancy (1933) et Pharmacien de Paris (1941).

Elève du Professeur Vavon en Chimie organique, sous la direction duquel il a préparé son Doctorat ès sciences d'Université, M. A. Horeau a été préparateur particulier de notre collègue, le Professeur Charonnat, à la Faculté de Pharmacie, avec lequel il a effectué des travaux sur les acides biliaires et plus spécialement sur l'acide déhydrocholique. Ensuite, M. Horeau est allé au Collège de France où il a contribué aux travaux du Professeur Delépine, sur la constitution du dimère de l'aldéhyde crotonique et sur l'hydrogénation catalytique par le Nickel de Raney activé par les métaux de la mine du platine en milieu alcalin.

M. J. Jacques, est né en 1917. Il est ingénieur chimiste de Paris (I.C.P.). Il a soutenu une thèse d'Ingénieur-Docteur sur

l' « Action des amines aromatiques sur le dimère de l'aldéhyde crotonique » (Paris, 1945), préparée au Laboratoire du Collège de France, sous la direction du Professeur DELÉPINE.

Dans l'œuvre scientifique de ces chercheurs, la Commission n'a retenu que les travaux effectués en commun et qui sont résumés dans 25 Notes, tant au Bulletin de la Société Chimique qu'aux Comptes Rendus de l'Académie des Sciences ou de la Société de Biologie, travaux poursuivis au Laboratoire du Collège de France dans le cadre de la chaire du Professeur COURRIER.

Depuis 1942, HOREAU et JACQUES ont particulièrement étudié les rapports qui peuvent exister entre l'activité œstrogène et la structure moléculaire. A priori, le problème ne paraît pas simple car cette propriété physiologique est commune à une quantité de corps, de fonctions et d'architectures extrêmement variées ; il est vrai que ce grand nombre se réduit à quelques-uns si l'on ne retient que les corps actifs, à moins de 10. Mais, là encore, la parenté avec l'hormone naturelle n'apparaît pas.

HOREAU et JACQUES ont tout d'abord préparé des substances présentant les mêmes groupements fonctionnels que l'œstrone : c'est-à-dire des molécules du type (I) possédant un noyau aromatique porteur d'une fonction phénol, un noyau cyclopentane porteur d'une fonction cétone : ces deux noyaux étant séparés par un nombre variable de carbone n = 1, n = 2, n = 3.

HO —(CH₂)₃— O
I

HO O
œstrone
II

HO O
Equilénine
III

L'activité de ces substances n'est pas intéressante et HOREAU et JACQUES pensent que la forme de la molécule, sa structure dans l'espace est une donnée fondamentale ; aussi portent-ils leur attention sur l'acide doisynolique (IV) et bisdéhydrodoisynolique (V), très actifs et résultant respectivement de l'ouverture par fusion alcaline de l'œstrone (II) et de l'équilénine (III).

HO —COOH + + + +
Acide doisynolique
IV

HO —COOH + +
Acide bis-déhydrodoisynolique
V

HO —COOH + +
VI

Ils supposent, par exemple, qu'une nouvelle ouverture d'un cycle c, pourrait fournir un nouvel acide (VI) naphtalénique d'activité intéressante ; à vrai dire, ils préfèrent la synthèse de l'acide (VII) possédant un carbone de moins, mais ne présentant qu'un seul carbone asymétrique et, par conséquent, à cette formule correspond un seul racémique.

Cet acide (VII) s'est révélé remarquablement actif, d'une activité supérieure à celle de l'hormone naturelle, et ceci par voie buccale. Sa préparation est simple, à partir du β-naphtol et il a été largement étudié en biologie.

—COOH

HO

VII

—CH_2—CH_2—COOH

HO

Acide allénolique

VIII

L'acide (VIII) a été appelé acide « allénolique » en l'honneur de E. Allen, et de nombreux corps de la série ont été essayés, mais c'est l'acide (VII) ou acide diméthylallénolique et dont la formule rappelle le plus l'œstradiol, dont il est un modèle « ouvert », qui est le plus intéressant. Sa grande activité a tout naturellement conduit à des applications thérapeutiques.

A la suite de l'exposé des travaux de MM. A. Horeau et J. Jacques, la Commission estimant qu'ils répondaient exactement aux conditions du quatrième Prix du C.N.O.P., vous propose, à l'unanimité, de décerner celui-ci à MM. Alain Horeau et Jean Jacques.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Commissaires :

MM. ROTHÉA et Félix MARTIN, *rapporteur*.

Messieurs,

La Commission des finances s'est réunie le 12 janvier et a procédé à l'examen des comptes de l'année 1950.

Chargé cette année encore de vous présenter le rapport financier, j'ai l'agréable devoir de remercier tout d'abord notre trésorier, M. GUERBET, pour le soin minutieux apporté à la tenue d'une forme nouvelle de comptabilité qui a beaucoup facilité le rôle des commissaires et allégé la tâche de votre rapporteur.

Voici le résumé des opérations effectuées au cours de l'exercice écoulé.

I. — AVOIR EN CAISSE.

Solde créditeur au 31 décembre 1949	492.058 fr.
Remboursement de valeurs mobilières	7.583 »
	499.641 »

Recettes.

a) Recettes courantes.

Cotisations et dons	115 500 fr.
Revenus des valeurs mobilières	4.634 »
	120.134 »

b) Recettes exceptionnelles.

Dons généraux	174.832 fr.
Don Choay	25.000 »
Don du Conseil de l'Ordre	200.000 »
	399.832 »

Total des recettes	519 966 fr.

Dépenses.

a) Dépenses courantes.

Médailles et Prix divers	15.385	fr.
Frais de banque	1.923	»
Frais de Secrétariat	153.500	»
Cotisation « Avancement des Sciences »	500	»
Brochure « Séance annuelle »	43.500	»
Impressions et frais divers	66.201	»
	281.009	»

b) Dépenses exceptionnelles.

Prix Choay	25.000	fr.
Prix du Conseil de l'Ordre	200.000	»
Couronnes	16.000	»
Comité « Aux Morts de la Pharmacie »	5.000	»
	246.000	»

Total des dépenses .... 527.009 fr.

D'où un excédent des dépenses sur les recettes de :

527.000 — 519.966 = 7.043 francs,

ce qui, en fin d'exercice, donne un solde créditeur de :

499.641 — 7.043 = 492.598 francs.

Répartition de l'avoir au 31 décembre 1950 :

En banque	312.531	fr.
Compte-courant de chèques postaux	201.762	»
Caisse	7.270	»
	521.563	»
A déduire : frais à payer	28.965	»
Avoir net disponible	492.598	»

II. — Etude comparative par catégories des résultats de l'exercice 1950.

Si on fait abstraction des fonds reçus pour les Prix de l'Académie, on remarque un fléchissement notable des recettes courantes par rapport aux chiffres de l'exercice précédent : 294.966 francs en 1950 contre 318.566 francs en 1949. Ce fléchissement est dû, pour une faible part, à la diminution des coupons encaissés et provient principalement des subventions, bien qu'on enregistre une augmentation du nombre de donateurs.

Par surcroît le montant des dépenses courantes est passé de 253.841 francs à 281.009 francs, l'augmentation portant sur les frais de secrétariat et sur le poste « Impressions et frais divers ».

III. — Composition du portefeuille.

Le portefeuille est actuellement constitué comme suit :

	Valeur au 1-1-50	Valeur au 31-12-50
90 Obligations Russes 1894	»	»
300 fr. Rente Française 5 % 1920.....	6.768 fr.	6.918 fr.
870 fr. Rente Française 3 % 1946 N...	17.371 —	16.211 —
840 fr. Rente Française 3 % 1945 P...	16.772 —	15.652 —
2.184 fr. Rente Française 3 % perp.....	43.680 —	40.768 —
540 fr. Rente Française 3 % perp....	10.800 —	10.080 —
	95.391 fr.	89.629 fr.
Valeurs remboursées :		
15 Obligations Ouest 21/2 %	6.750 fr.	6.985 fr.
Soulte Grand Central		598 —

Dépréciation en cours d'exercice : 4.929 fr.

Montant net des coupons encaissés en 1950 : 4.634 fr.

IV. — Prévisions budgétaires du trésorier pour l'exercice 1951.

Recettes.

Cotisations et dons	230.000 fr.
Subventions	100.000 »
Don du Conseil de l'Ordre	200.000 »
	530.000 »

Dépenses.

Frais de banque	2.000 fr.
Frais de Secrétariat	170.000 »
Brochure « Séance annuelle »	50.000 »
Impressions, frais de correspondance	70.000 »
Divers	20.000 »
Médailles et Prix divers	15 000 »
Prix du Conseil de l'Ordre	200.000 »
	527.000 »

Conclusions.

L'exercice 1950 s'est soldé par un léger excédent de dépenses et par une faible dépréciation du Portefeuille. La trésorerie conserve une aisance satisfaisante, mais des mesures urgentes s'imposent pour assurer l'équilibre budgétaire.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que nos finances ont bénéficié en 1950 d'un apport important et tout-à-fait exceptionnel :

à cette occasion, votre Commission se fait un devoir de renouveler à M. Prevet l'expression de notre vive gratitude pour son beau geste de désintéressement.

Nous remercions également les autres donateurs, ainsi que nos collègues membres résidants, honoraires ou associés qui, suivant les suggestions et l'exemple de M. le président Pénau en 1947, nous apportent chaque année leurs subventions de plus en plus nombreuses.

Il est souhaitable que notre Compagnie, sans renoncer au concours dévoué et désintéressé de personnalités ou de groupements professionnels dont les libéralités lui sont infiniment précieuses, subvienne à ses besoins matériels avec les seules cotisations et contributions volontaires de ses membres. Elle pourra ainsi, dans la dignité et l'indépendance, consolider son patrimoine et poursuivre son expansion culturelle.

Et maintenant pour conclure, Messieurs, votre Commission vous invite à approuver les comptes de l'année 1950 et à vous unir à elle pour remercier chaleureusement le trésorier de sa collaboration dévouée.

PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

I. — PRIX DE L'ACADÉMIE (*Extrait du Règlement*).

Prix des Thèses. L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail ; il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1953.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec

séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1951.

Prix Landrin — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1953.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1951.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scentifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1951.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1951.

Prix Prouzergue. — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien de préférence militaire ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1951.

Prix Choay-Champigny. — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1951.

Prix de l'Ordre National des Pharmaciens. — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

Années impaires.

1° Un prix de 100.000 frs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pourront être décernés en 1951.

Années paires.

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

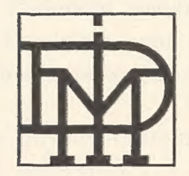
Ces prix pourront être décernés en 1952.

L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner ces prix à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie, avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES.





M. DECLUME, Imp., Lons-le-Saunier (31.2160). 151-51-350.
Mars 1951 « Dépôt légal 1er trimestre 1951, N° 3931 ».

